



École Saint-Jean-de-la-Lande et Annexe

Conseil d'établissement : procès-verbal

Réunion du 6 juin 2023

Présents :

Direction : Nathalie Jarrin

Membres de l'école : Julie Tourangeau, Maryse Fortin, Mirka Ledoux, Arnaud Gervais, Annie Ramacière, Lynda Saidj,

Parents : Laura Turlea, Caroline Forget-Galipeau, Frédéric Tremblay, Geneviève Madon-Desgagnés, Medjine Marcelin, Maude DeMarthy

Absents : Cyncia Sanon (membre de la communauté), Veronica Coeto Avendano (parent)

Points à l'ordre du jour et discussions	Suivis, résultats de votes et résolutions
1. Ouverture de la réunion à 18h36 <i>. Présences et vérification du quorum</i> Le quorum est confirmé. <i>c. Mot de la présidence</i> Mme Turlea souhaite la bienvenue à tous.	—
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour <i>Ajout de points à l'ordre du jour:</i> <i>4c Comité Famille-école</i> <i>7c calendrier des journées pédagogiques</i> Mme Turlea nomme les secrétaires de la réunion : Mirka Ledoux et Maryse Fortin	Proposé par Annie Ramacière Appuyé par Maryse Fortin
3. Adoption du procès-verbal de la rencontre précédente	Proposé par Annie Ramacière Appuyé par Maryse Fortin
4. Suivi des rencontres précédentes a. Formation CÉ sur l'approche collaborative entre les écoles et la communauté (Mme Galipeau). Mme Galipeau propose la date du 13 juin. On perd le 400\$ si on ne le dépense pas mais ce montant est reconduit l'année prochaine. C'est une formation d'une heure en virtuelle. La formation est réservée pour 19h00 le mardi 13 juin. Mme Galipeau va envoyer le courriel à Mme Sanon pour réserver la date de la réservation. b. Sondage auprès des élèves : Le sondage a été fait mais pas encore compilé. Le préscolaire a envoyé le sondage aux parents pour qu'il soit rempli à la maison. Mme Coeto pourra regarder les sondages et nous pourrons voir l'an prochain les résultats. Le choix des 2 cours d'arts ne pourra pas être pris en compte pour l'an prochain car il est trop tard. Pour de futurs sondages, avoir en tête que les questions ouvertes ne sont pas évidentes à répondre pour les petits. Aussi, penser que pour le préscolaire, ce n'est vraiment pas évident. c. Devis de la bibliothèque à approuver.	Approuvé à l'unanimité

Devis du projet de murale datant du 23 avril. Mme De Marthy propose qu'elle et Mme Jarrin se communiquent à la mi-août pour organiser le projet. Les bénévoles sont prêts à venir vider la bibliothèque (livres). Chantier prévu en septembre et ouverture probable de la bibliothèque en octobre. Murale évolutive. Proposition de 5000\$ de dépenses de matériel et temps. Tablettes en bois encastrées dans le mur qui rend la peinture plus difficile. Le style de l'artiste n'est pas tout à fait clair, mais c'est un artiste qui fait beaucoup de murales dans le quartier et qui a l'intention d'inclure des héros de la littérature jeunesse dans son œuvre. M. Tremblay propose qu'on en fasse une inauguration officielle avec l'artiste et un événement école pour la réouverture de la bibliothèque. d. Comité famille école. Mme Coeto étant absente c'est Mme DeMarthy qui aborde ce point. L'idée est que les parents veulent des projets porteurs pour permettent aux parents de s'impliquer davantage dans l'école. Exemple, il y a déjà eu des ateliers reliés à l'environnement offerts dans les classes. Le lien entre les parents (OPP, comité des usagers du service de garde) pourrait être plus proche. Mme DeMarthy propose la formation d'un comité qui pourrait faire le lien entre les parents et l'équipe école. Mme Jarrin cherche comment le faire car nous voulons diminuer les comités au lieu d'en ajouter. Mme De Marthy propose de petits projets comme par exemple le salon du livre, une exposition, un parent vient lire un livre dans la classe ou parler de leur métier. L'idée est de ne rien imposer aux enseignants mais de bien les informer de cette possibilité et que cela demeure un choix personnel. M. Tremblay souligne l'excellent travail de Mme De Marty durant toutes ses années de bénévolat et espère qu'il y aura une continuité quand Mme de Marty quittera l'école. Il y a matière à réflexion sur le canal de communication possible. Mme Turlea résume que les enseignants pourraient inviter des parents selon les projets. Suggestion : que les enseignants lors de la rencontre de début d'année abordent les différentes offres et demandes de parents bénévoles durant l'année. e. Établissement des principes d'encadrement du coût des documents et approbation de la liste de matériel d'usage personnel pour 2022-2023 Mme Jarrin nous a envoyé la liste des effets scolaires dimanche dernier. Les montants sont maintenant payables en ligne, les enseignants n'ont plus d'argent à gérer. Mme Jarrin explique que le prix des cahiers a augmenté. Les listes ont été bien vérifiées. f. Retour et évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour 2022-2023 et adoption de l'évaluation Porteuse de dossier : Mme Coutu. Nos moyens sont encore bons mais il y a toujours du travail à faire. Maintien des mêmes objectifs. M. Tremblay demande les chiffres du nombre d'incidents afin de voir s'il y a une évolution au fil des années. Mme Jarrin parle du code QR et nous explique que les données ne sont pas encore compilées mais qu'ils le seront l'an prochain. Mme De Marty demande qu'on prenne en compte la réalité des jeux vidéo et des écrans. Mme Mejine souligne l'instabilité des employés au service de garde et les problèmes que cela engendre. g. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation Reconduction des moyens et des objectifs. Proposition de la formation ARASS en début d'année pour les enseignants et les éducatrices vu le nombre de nouveaux employés. h. Adoption du projet éducatif Nous avons déjà approuvé l'objectif de notre projet éducatif (libellé) mais nous devons approuver le document officiel (environnement, forces, langues parlées, vulnérabilité). C'est le canevas du centre de service. i. Adoption de la proposition du budget annuel en préparation de l'an prochain	M. Tremblay propose le vote de confiance et Mme Ramacière propose. Vote à l'unanimité. Adopté à l'unanimité. Adopté à l'unanimité. Adopté à l'unanimité. Adopté à l'unanimité.
--	---

Budget déjà entériné. Explications données par Mme Jarrin : les salaires, budget de l'école avec les différents fonds. Nous devons approuver les budgets reliés aux salaires pour l'an prochain. j. Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du CÉ de 400\$ Budget déjà donné en octobre pour la bibliothèque. k. Rapport annuel du conseil d'établissement Mme Turlea nous l'enverra par courriel d'ici le 27 juin. l. Approuver le calendrier scolaire 2023-2024 L'assemblée des parents aura lieu le 31 août pour le primaire, sauf pour les parents de l'accueil et du préscolaire. Pour ces derniers, l'assemblée sera le 11 septembre. Les parents de l'accueil ou du préscolaire seront tout de même invités pour l'élection des membres du CÉ. Mme Jarrin fait mention aux parents de lire ce qui est en bas concernant les journées d'intempéries et les journées qui doivent devenir des jours de classe dans de telles circonstances. Aussi, le 2 novembre sera le jour de photo. Mme Galipeau fait la demande s'il y a possibilité d'ouvrir le service de garde pour l'assemblée générale. C'est à voir, avec la pénurie d'éducateurs et éducatrices. m. Planification de l'assemblée générale 2023-2024 Mme De Marty suggère qu'on fasse le vote des membres du CÉ avant la rencontre de parents. Mme Jarrin veut d'abord en parler avec l'équipe école. Mme Galipeau sera la secrétaire lors de cette soirée.	
6. Points, demandes et mises à jour de la Direction (15 minutes) a. Approbation des sorties scolaires. Sortie au cinéma avec le groupe de Lynda. Mme Turlea propose à 8h30 qu'on prolonge la rencontre de maximum 30 minutes et Mme Fortin seconde.	Adopté à l'unanimité.
7. Points, demandes et mises à jour du Service de garde (10 minutes) a. Adoption des règles de fonctionnement des services de garde Mme Julie va nous l'envoyer d'ici la fin juin et sera adopté par courriel. b. Information sur les journées pédagogiques sans enfant pour 2023-2024 Mme Jarrin nous informe qu'il y aura 3 journées pédagogiques sans enfants. Dates : 23, 24 août et 26 juin 2024. Le 25 août, il n'y a pas eu assez d'inscriptions au sondage. c. Calendrier des journées pédagogiques 2023-2024 Mme Sandra a travaillé fort pour organiser les journées pédagogiques. 14 pédagogiques : 7 journées à l'école, thématiques animées par les éducatrices, 4 journées avec sorties en autobus, 3 journées avec des équipes d'animation venues de l'extérieur. Mme Tourangeau mettra en annexe ce calendrier. Mme Marcelin propose qu'on envoie ce calendrier aux parents à l'avance pour qu'ils s'organisent à l'avance et choisir les journées pédagogiques auxquelles ils veulent inscrire leur enfant. M. Tremblay demande qu'on remercie officiellement Mme Hamel et Mme Tourangeau pour leurs excellentes années de services à SJDL.	Adopté à l'unanimité.
8. Conseil de parents du CSSDM a. Compte-rendu de la dernière rencontre : M. Tremblay constate qu'il y a manque de motivation des parents et de leadership. Il n'y a pas eu quorum dans les 3 dernières rencontres. M. Tremblay ne se représentera pas l'an prochain et laisse donc sa place.	

9.Question du public Mme Marcelin parle d'un incident avec un père complètement ivre qui venait chercher son enfant. Elle a filmé l'incident. Mme Jarrin a expliqué que dans de telles circonstances, les parents ne doivent pas hésiter à appeler la police et en informer l'école.	
11 Varia. Aucun varia	
13. Levée de l'assemblée Levée de l'assemblée à 9h03	Proposé par Mme Galipeau Appuyé par Mme Fortin

Procès-verbal rédigé par Mirka Ledoux et Maryse Fortin